

2024\_09\_AC\_Jurys\_examens\_SMPM\_Maieutique\_Diplome\_d\_Etat\_Sage\_femme

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu le code de la santé publique,

Vu l'arrêté du 11 mars 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de sage-femme,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du diplôme d'Etat de sage-femme est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

**Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques – 1<sup>ère</sup> année**

**Semestre 1**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Carole Zakarian

Suppléant(e) : Estelle Boissier

Liste des membres :

- E.Clady
- P.Fremondriere
- Sophie Monleau
- Mylène Descamps
- Xavier Donato

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- 
- 
- 
- 

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

- Pr Barthelemy Tosello
- Pr Julie Blanc
- Pr Lionel Thollon

## Semestre 2 et 1<sup>ère</sup> année

### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Carole Zakarian

Suppléant(e) : Estelle Boissier

#### Liste des membres :

- E.Clady
- P.Fremondriere
- Sophie Monleau
- Mylène Descamps
- Xavier Donato

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- 
- 
- 
- 

### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

#### Liste des membres :

- Pr Barthelemy Tosello
- Pr Julie Blanc
- Pr Lionel Thollon

## Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques – 2<sup>ème</sup> année Diplôme d'Etat de Sage-Femme

### Semestre 3

### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Carole Zakarian

Suppléant(e) : Estelle Boissier

#### Liste des membres :

- E.Clady
- P.Fremondriere
- Sophie Monleau
- Mylène Descamps
- Xavier Donato

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- 
- 
- 
- 

### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

#### Liste des membres :

- Pr Barthelemy Tosello
- Pr Julie Blanc
- Pr Lionel Thollon

**Semestre 4 et 2<sup>ème</sup> année - jury de diplôme**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Carole Zakarian

Suppléant(e) : Estelle Boissier

Liste des membres :

- E.Clady
- P.Fremondriere
- Sophie Monleau
- Mylène Descamps
- Xavier Donato

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- 
- 
- 
- 

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

- Pr Barthelemy Tosello
- Pr Julie Blanc
- Pr Lionel Thollon

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 27/11/2024



Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales